



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2020-158

PUBLIÉ LE 30 DÉCEMBRE 2020

# Sommaire

## 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2020-12-24-005 - ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION 2020-109 EN  
DATE DU 24 DECEMBRE 2020 FIXANT LA LISTE DES AGENTS DU  
SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-LOIRE  
(2 pages)

Page 3

43-2020-12-24-006 - ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION 2020-116 EN  
DATE DU 24 DECEMBRE 2020 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME  
SOPHIE REYNIER DIRECTRICE DU SECRETARIAT GENERAL COMMUN  
DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-LOIRE (2 pages)

Page 6

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2020-12-24-005

**ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION  
2020-109 EN DATE DU 24 DECEMBRE 2020 FIXANT  
LA LISTE DES AGENTS DU SECRETARIAT  
GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL DE LA  
HAUTE-LOIRE**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°SG/COORDINATION 2020-109  
EN DATE DU 24 DEC. 2020**

**Fixant la liste des agents du Secrétariat Général Commun départemental  
de la Haute-Loire**

**Le préfet de la Haute-Loire,**

- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
- VU** le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;
- VU** l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;
- VU** l'arrêté préfectoral SG/Coordination n° 2020-108 du 24 décembre 2020 portant organisation du Secrétariat Général Commun départemental de la Haute-Loire ;
- SUR** proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, Mme la directrice de la DDCSPP, Mme la directrice adjointe de la DDT et Mme la directrice de l'Unité Départementale de la DIRECCTE de la Haute-Loire ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1ER :**

Les agents dont les noms suivent composent, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Secrétariat général commun départemental (SGCD) de la Haute-Loire :

NOM	PRENOM	SERVICE D'ORIGINE
ALLARY	PASCALE	Préfecture
ASTIER	FRANCOIS	DDT
AVOND	JONATHAN	Préfecture
BALZAN	NICOLAS	Préfecture
BEAL	MARTINE	DDT
BERNARD	ELIANE	DDT
CHAVE	MATHIAS	Préfecture
COFFY	YVES	DDT
FAUSSE	CATHERINE	DDCSPP
GALLIEN	DANIEL	Préfecture
GALLOIS-PARMENTIER	EMILIE	Préfecture
GAUBERT	LYDIE	Préfecture
GIROT	LOIC	Préfecture
HUGON	ROMAIN	Préfecture
JAROUSSE	MYRIAM	Préfecture
LACARRERE	CAROLE	Préfecture
LACARRERE	OLIMER	Préfecture
LANDRIOT	ANTOINE	Préfecture
LAYES	CHANTAL	DDT
LIOTARD	GREGORY	Préfecture
MACHABERT	FRANCOIS	Préfecture
MARCON	VINCENT	Préfecture
MARTINS	IDALINA	UD DIRECCTE
MASSIMI	ANTOINE	Préfecture
MIALON	YVETTE	DDCSPP
MICHELETTI	JEAN-MARC	Préfecture
MOLLIER-PIERRET	VERONIQUE	DDT
NUCCIARELLI	LYDIE	DDT
ODOUL	JONATHAN	Préfecture
OLLION	CHRISTOPHE	Préfecture
PEREZ	EMMANUEL	Préfecture
PETTIT	MARIE	Préfecture
PORTALIER	PASCALE	Préfecture
QUINTIN	GREGORY	Préfecture
REYNIER	SOPHIE	Préfecture
SAHUC	ERIC	Préfecture
SAVY	MORGAN	Préfecture
SIGAUD	VALERIE	DDT
TCHOUBAR	PIERRE	Préfecture
TERRADE	CAROLE	Préfecture
VALETTE	CHRISTINE	DDT
VALETTE	HERVE	Préfecture
VANNIER	LOIC	DDT
VEDEL	STEPHANIE	DDCSPP
VEYSSEYRE	ANNICK	DDT
VINCENT	MARIE-PAULE	DDT

**ARTICLE 2 :**

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, la directrice de la DDCSPP, la directrice adjointe de la DDT et la directrice de l'unité départementale de la DIRECCTE de la Haute-Loire sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le préfet,

  
Eric ETIENNE

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2020-12-24-006

**ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION  
2020-116 EN DATE DU 24 DECEMBRE 2020  
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME  
SOPHIE REYNIER DIRECTRICE DU SECRETARIAT  
GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL DE LA  
HAUTE-LOIRE**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°SG/COORDINATION 2020-116  
EN DATE DU 24 DEC. 2020**

**portant délégation de signature à  
Mme Sophie REYNIER,  
Directrice du Secrétariat Général Commun départemental  
de la Haute-Loire**

**Le préfet de la Haute-Loire,**

- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
- VU** le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des Secrétariats Généraux Communs départementaux ;
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;
- VU** l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;
- VU** l'arrêté préfectoral SG/Coordination n° 2020-108 du 24 décembre 2020 portant organisation du Secrétariat Général Commun départemental de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté ministériel n°20/2681/A du 22 décembre 2020 portant nomination de Mme Sophie REYNIER dans l'emploi fonctionnel de conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer en qualité de directrice du Secrétariat Général Commun de la Haute-Loire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- VU** la décision d'affectation des agents concernés,
- SUR** proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, de Mme la directrice de la DDCSPP et de Mme la directrice-adjointe de la DDT de la Haute-Loire ;

#### **ARTICLE 1ER :**

Délégation de signature est donnée à Mme Sophie REYNIER, directrice du Secrétariat Général Commun départemental de la Haute-Loire, à l'effet de signer les décisions relevant des attributions de son service, à l'exception des actes énumérés ci-après :

- Mobilité, recrutements et départs : signature des arrêtés
- Contractuels : signature des contrats
- Gestion des positions statutaires, du temps partiel et de toute demande statutaire des agents : signature des arrêtés et des décisions suite à recours
- Régime indemnitaire : signature des décisions d'attribution et des décisions sur recours
- Gestion du temps : signature des décisions de création, alimentation, utilisation de CET, congés, autorisations d'absence (syndicales, ASCEE, ...)
- Stages/apprentissage : signature des conventions de stage, des contrats d'apprentissage, des décisions de gratification
- Élections : signature des décisions
- Maladie et accidents du travail : signature des décisions et réponses aux recours
- Demandes action sociale : signature des décisions et réponses aux recours
- Demandes de remboursement de transports en commun : signature des décisions et réponses aux recours
- Rentes : signature des décisions et réponses aux recours
- Grèves : signature des décisions et réponses aux recours
- Procédures disciplinaires : signature des décisions relatives au lancement des procédures
- Dialogue social : signature des arrêtés fixant la composition des instances (CT, CHSCT, ...)
- Télétravail
- Astreintes (planning)

#### **ARTICLE 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sophie REYNIER, la délégation qui lui est donnée par le présent arrêté est exercée par M. Loïc VANNIER, directeur-adjoint du Secrétariat Général Commun départemental de la Haute-Loire.

#### **ARTICLE 3 :**

En application des dispositions du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, Mme Sophie REYNIER pourra subdéléguer à un ou plusieurs agents des pôles placés sous son autorité tout ou partie de la délégation de signature qui lui est conférée par le présent arrêté.

Cette subdélégation prendra la forme d'un arrêté, signée par Mme Sophie REYNIER, qui devra faire l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

#### **ARTICLE 4 :**

Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, la directrice et le directeur-adjoint du Secrétariat Général Commun départemental de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le préfet,



Eric ETIENNE